



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Manifestations agricoles et Pêche

Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public

Domaines secondaires

Agroalimentaire , Agriculture , Pêche

Ce dispositif vise à soutenir les manifestations agricoles à envergure locale, régionale ou nationale.

Objectifs

Valoriser des produits et des pratiques agricoles

Accompagner les organisateurs de manifestations agricoles professionnelles ou grand public

Bénéficiaires

Associations

Collectivités territoriales

Sociétés

Etablissements d'enseignement

Etablissements publics

Groupement d'intérêt économique

Montant

Manifestations à envergure locale ou régionale : aide forfaitaire maximale de 4 000 €

Manifestations à envergure nationale dite structurantes : aide maximale de 50% du budget

Critères de sélection

Valorisation des produits régionaux agricoles, aquacoles et agroalimentaires de qualité et/ou des pratiques agricoles.

Pour les manifestations structurantes : montage et organisation d'une manifestation stratégique (salons, colloques, conférences ...) professionnelle ou grand public.

Comment faire ma demande ?

Les dossiers de demande d'aide pour les manifestations agricoles et pêche sont à déposer à l'adresse indiquée ci-dessous :

Région Nouvelle-Aquitaine

Direction Agriculture, Industries agroalimentaires et Pêche

Service filières promotion qualité

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 LIMOGES CEDEX 1

Correspondants

Service Relation aux usagers

0549384938

Service Relation aux usagers